

## **PROPOS LIMINAIRE**

**Conférence de presse**

**Vendredi 27 juin 2025**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus dans cette conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA consacrée aujourd'hui en grande partie à la réunion qui s'est tenue hier au Conseil de sécurité des Nations Unies, une réunion sur la situation en République centrafricaine à l'occasion de la publication, comme chaque quatre mois, du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA.

+++

Avant d'aborder le sujet principal de cette conférence, permettez-moi de revenir sur deux communiqués publiés par la MINUSCA ces derniers jours.

Hier, nous avons exprimé notre profonde tristesse face au drame survenu mercredi au Lycée Barthélémy Boganda de Bangui. Au nom de la Mission, j'adresse mes sincères condoléances aux familles endeuillées, souhaite une prompte guérison aux nombreux blessés et réaffirme notre entière solidarité avec les Centrafricains.

Samedi, la MINUSCA a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque meurtrière menée par des éléments armés contre une patrouille de sa Force, à Am-Sissia 1, à 34 km au nord-est de Birao, dans la préfecture de la Vakaga.

Un Casque bleu du contingent zambien est mort à la suite de cette attaque. Il s'appelait Stephen Muloke Sachachoma et avait 33 ans.

La Représentante spéciale du Secrétaire général, Valentine Rugwabiza, a présenté ses plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la Zambie et exprimé toute sa sympathie à la famille de la victime.

La Cheffe de la MINUSCA se déclare profondément préoccupée par la multiplication des attaques contre les soldats de la paix en République centrafricaine, soulignant que cette attaque constituait la troisième attaque meurtrière contre des patrouilles de la Mission depuis le début de l'année 2025.

La Représentante spéciale du Secrétaire général rappelle que les attaques contre les Casques bleus des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international. Elle appelle les autorités centrafricaines à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de ces actes afin qu'ils soient rapidement traduits devant la justice.

Et, enfin, elle réaffirme que ces attaques lâches contre les Casques bleus de la Mission n'entament en rien la détermination de la MINUSCA à mettre pleinement en œuvre son mandat au service de la paix et de la stabilité en République centrafricaine.

+++

Revenons à la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine.

Vous le savez, selon la résolution 2759, il est prévu que le Secrétaire général présente un rapport sur l'application du mandat de la MINUSCA

tous les quatre mois et c'est donc ce rapport, couvrant la période du 1er février à début juin, qui a été discuté hier à New York.

+++

S'exprimant au nom des Nations Unies, Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, a commencé son propos en revenant sur l'incendie tragique survenu mercredi au Lycée Barthélémy Boganda à Bangui en précisant que *la « MINUSCA reste pleinement engagée aux côtés des autorités nationales et est préparée à fournir tout soutien nécessaire pour répondre à cette tragédie et venir en aide aux personnes affectées. »*

Pour information, dès réception de l'alerte, la police de la MINUSCA avait déployé six ambulances, une équipe médicale et une unité de police constituée sur le site de l'incident afin de secourir les victimes et de sécuriser la zone.

Jean-Pierre Lacroix a également évoqué l'attaque meurtrière contre une patrouille de la MINUSCA en précisant que « *des éléments armés soudanais présumés* » avaient ouvert le feu sur la patrouille, entraînant la perte tragique d'un casque bleu zambien.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a ensuite passé en revue les questions relatives au processus électoral, à l'Accord de paix et à l'extension de l'autorité de l'Etat.

Selon Jean-Pierre Lacroix, les élections locales, présidentielle et législatives « *représentent une opportunité cruciale pour renforcer la gouvernance démocratique, promouvoir la réconciliation nationale et consolider la stabilité à long terme* ».

Evoquant les retards liés à des difficultés techniques dans la publication de la liste électorale définitive, initialement prévue pour le 29 mai, le Secrétaire général adjoint a déclaré, et je le cite, qu'une « *communication officielle du Gouvernement et de l'Autorité nationale des élections (ANE) concernant la suite du processus, notamment d'éventuelles nouvelles dates des élections locales, était désormais essentielle* » ajoutant que « *le processus électoral est à un tournant délicat* » et qu' « *il est essentiel de préserver les progrès réalisés, de mobiliser les ressources nécessaires et de prévenir tout revers* ». Il a rappelé que « *reconnaissant leur portée stratégique* », le Conseil de sécurité avait mandaté la MINUSCA pour fournir un appui électoral à l'ensemble de ces scrutins.

Le deuxième point abordé par le Secrétaire général adjoint a concerné la situation sécuritaire.

Il a salué la collaboration du Gouvernement avec la MINUSCA et ses autres partenaires pour étendre et renforcer sa présence sur l'ensemble du territoire et améliorer la sécurité dans les zones frontalières grâce à une coopération renforcée avec les pays voisins. Il a cité l'exemple du poste des Forces de défense centrafricaines récemment mis en service à Bembéré, dans la préfecture de Lim-Pendé, avec l'appui de la MINUSCA, et ceci dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des frontières.

Evoquant la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, le Secrétaire général adjoint a souligné « *le rôle important de la Cour pénale spéciale (CPS) dans la lutte contre l'impunité et pour la justice transitionnelle* ». Il a rappelé que, le 19 juin, la Cour avait rendu son troisième verdict dans un procès portant sur les affrontements survenus en mars 2020 dans la région de Ndélé entre deux factions du

Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) tout en alertant sur la phase critique que traverse actuellement la Cour. En effet ses activités seront menacées dès septembre de cette année « *faute de financements volontaires des donateurs, ce qui compromettrait les investissements collectifs consentis au cours de la dernière décennie* ».

Jean-Pierre Lacroix a invité les États membres à apporter le soutien nécessaire à la Cour pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat jusqu'en 2028.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a également évoqué le renforcement de la coopération entre la MINUSCA, les autorités locales et le secteur privé en matière de passation de marchés avec des entreprises locales.

En conclusion, il a appelé tous les États Membres à veiller à ce que la MINUSCA dispose des ressources nécessaires à la mise en œuvre de son mandat afin d'aider « *le peuple et le Gouvernement centrafricains à atteindre leur aspiration à une paix durable* » en ajoutant que « *si ces efforts sont poursuivis, dans un esprit de partenariat et de partage des responsabilités, la République centrafricaine a le potentiel de devenir un véritable exemple de réussite — non seulement pour les Centrafricains, mais aussi pour le maintien de la paix et pour le Conseil de sécurité.* »

Le rapport du Secrétaire général est disponible sur le site web de la MINUSCA.

+++

L'avant-dernière information de ce jour concerne l'appui apporté par la MINUSCA à l'organisation des épreuves 2025 du baccalauréat qui inclut entre autres

- 750 kilogrammes de copies d'examens et de petits matériels transportés sur nos vols réguliers
- Transport également facilité pour 10 présidents de jury
- Et sécurisation assurée par la Force et la police de la MINUSCA, en soutien aux Forces de sécurité intérieure, de tous les centres d'examen qui reçoivent cette année près de 30 000 candidats, 29 947 exactement.

+++

Pour conclure, il est important de se souvenir que la Charte des Nations Unies a été signée il y a 80 ans.

Une Charte que le Secrétaire général des Nations Unies a qualifiée de « *déclaration d'espoir et [de] fondement de la coopération internationale pour un monde meilleur* » lors de la cérémonie commémorative organisée hier au siège de l'ONU à New York.

En cet anniversaire, Antonio Guterres a invité « *tous les États Membres à être à la hauteur* :

*De l'esprit et de la lettre de la Charte. Des responsabilités qu'elle nous confie. Et de l'avenir qu'elle nous appelle à construire. Pour la paix. Pour la justice. Pour le progrès. Pour 'nous les peuples'* ».

+++

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant entamer la session des questions et réponses. Je suis à votre écoute.

+++

Avant de donner la parole à Emmanuel Takolo pour le résumé en sango, je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur

Facebook, X, YouTube et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation.